

Lausanne et région

Le port de la Venoge va déménager, et ça tangue

Saint-Sulpice
La renaturation de la rivière va condamner les amarrages actuels. Le vestiaire et les terrains de foot vont aussi migrer

Chloé Banerjee-Din

Saint-Sulpice va devoir déménager son port de la Venoge. Le fait était connu de longue date: le Canton est engagé dans un vaste projet de renaturation de la rivière, qui va finir par toucher l'embouchure (*lire encadré*). C'est là que se situent un peu plus de 90 places d'amarrage, 52 du côté de Saint-Sulpice et 40 du côté de Préverenges. En décembre dernier, le Conseil communal a été informé des contours du nouveau port qui doit les remplacer. Et déjà, le dossier s'annonce sensible.

À l'automne, les élus membres de la Commission du Laviau ont été conviés à une rencontre à ce sujet par la Municipalité. C'est le compte rendu de cette séance qu'ils ont présenté à leurs collègues en fin d'année. Un extrait de cette présentation donne le ton: «Le syndic nous apprend que ni le projet ni son financement n'ont totalement convaincu sa Municipalité.» Sur le fond, le compte rendu dévoile que les 90 places d'amarrage actuelles devraient être remplacées par un port de 249 places, un peu plus à l'est sur les rives du Léman. Le projet comprend aussi la construction d'une capitainerie et d'une buvette.

Mais la renaturation de la Venoge aura d'autres conséquences, puisqu'il faudra déménager les vestiaires et les terrains du FC Saint-Sulpice, reconverter un chemin en route à deux voies et déplacer des places de parking. «Nous avons appris ces aspects pour la première fois lors de cette rencontre», s'étonne Rémy Pache, conseiller communal (Indépendants de Centre Droite), lui aussi convié par la Municipalité en tant que membre du comité de l'Association des navigateurs de la Venoge.

Le financement de ces diverses migrations fait évidem-



La concession du port de la Venoge devrait être prolongée d'encore cinq ans. PATRICK MARTIN

ment «quinter». Selon le compte rendu de la Commission du Laviau, la Municipalité annonce en effet qu'elle ne prévoit pas d'investir un sou dans le nouveau port et qu'un investisseur privé a d'ores et déjà été trouvé. «Nous aurons quelqu'un qui met les places d'amarrage aux enchères et qui fixe les prix. Ce n'est pas du tout ce que nous voulons», critique Yves Dijamatovic, élu de l'Association Saint-Sulpice Ensemble et président de la com-

mission. «On a l'impression dans ces discussions que les propriétaires de bateau sont hyper-riches. Il faut casser ce mythe. Nous ne sommes pas à Monaco», tranche quant à lui Rémy Pache.

Pas d'argent du Canton

Autre poil à gratter, le compte rendu de la commission indique que la Municipalité ne s'attend à recevoir aucune aide cantonale: «La surprise était assez totale, lâche Rémy Pache. L'impression

qu'on nous a donnée, c'est que le Canton nous laisse nous débrouiller alors que c'est lui qui est demandeur, avec son projet de renaturation de la Venoge.» Contactée, la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud confirme qu'il n'y aura aucun financement cantonal, mais précise néanmoins que la renaturation de la Venoge n'impose aucun déplacement des infrastructures sportives. Du côté de la Municipalité, aucun commentaire supplémentaire ne sera fait. Elle indique tout au plus réfléchir aux différentes pistes de financement envisageables en concertation avec les autorités de Préverenges, qui porteront également le projet. Celui-ci prendra plusieurs mois pour se dessiner.

«En l'état, la commission est laissée avec beaucoup de questions et de préoccupations», conclut Yves Dijamatovic. Une chose semble sûre: selon le calendrier donné par la Municipalité, le nouveau port n'émergera pas avant trois à six ans, le temps de changer l'affectation de terrains, d'obtenir une concession pour de nouveaux amarrages et d'autoriser les travaux. Dans l'intervalle, les amarrages actuels, eux, devraient pouvoir être maintenus jusqu'en mai 2022, la grande annonce en effet une mise à l'enquête pour la prolongation de la concession ces prochains jours. À l'embouchure de la Venoge, la nature reprendra ses droits lorsque les bateaux auront migré.

Des mesures à l'étude

● La protection de la Venoge est inscrite dans la Constitution vaudoise depuis les années 90, et un plan de protection a été approuvé par le Conseil d'État dans la foulée. En mai 2019, une troisième série de mesures de préservation et de renaturation a été approuvée par le Grand Conseil, pour un montant de 5,4 millions de francs, dont une petite partie servira à financer des études préparatoires concernant l'embouchure de la rivière. Si les scénarios de renaturation restent à identifier, le projet du Canton indique en tout cas que le déménagement des places d'amarrage est «impératif». Quant aux autres usages actuels du site, comme la promenade, la baignade et le

camping, ils pourront être maintenus après renaturation, même si parfois légèrement déplacés. Outre les études concernant l'embouchure, la troisième série de mesures prévoit notamment de rendre à la nature un tronçon de rivière de plus de un kilomètre entre le Moulin de Lussery et la zone industrielle de Daillens. Il s'agira également de rétablir des cheminements pour les poissons et lutter contre les plantes exotiques envahissantes. Le plan de renaturation comprend déjà des mesures d'assainissement des décharges de la Chavanne et du Bois de Vaux, ainsi que l'exécution d'un nouveau tracé pour la rivière entre Lussery-Villars et Penthalthaz. C.B.A.

La Côte

Les Trois P'tits Tours auront leurs Hivernales

Morges

Pour marquer un nouveau chapitre du théâtre, un festival des arts de la scène a été mis sur pied

En fin d'année dernière, Yvan Schwab, véritable âme du théâtre des Trois P'tits Tours, quittait le comité ainsi que quatre autres membres après plus de 35 ans passés aux manettes. Un nouveau chapitre pour cette institution morgienne. «C'est un tournant, mais pas pour autant un nouveau départ, car plusieurs d'entre nous faisaient déjà partie du comité», précise Grégory Vagnières, membre dudit comité. Il y a de la continuité mais nous avons envie de saisir l'opportunité de mettre en place de nouvelles choses. Et son compère Julien Rochat de compléter: «Il y a évidemment la suite d'Yvan Schwab, qui réalisait tout de même un spectacle par année. Mais c'est un vrai challenge, c'est ce qui est excitant et on a tout entre les mains pour bien faire.»

Les Hivernales

C'est dans cette optique que le comité a décidé de mettre sur pied un festival des arts de la scène. «L'idée est de donner libre cours à la création, détaille Coralie Gil, membre du comité. Tous les artistes qui font partie de la programmation ont déjà collaboré avec nous d'une manière ou d'une autre mais, cette fois, on voulait leur laisser la place et leur donner carte blanche pour proposer quelque chose qui leur plaît.» Quant au nom du festival, les organisateurs sont allés au plus simple. «Nous sommes en hiver, alors Les Hivernales ça sonne plutôt pas mal, sourit Grégory Vagnières. Mais il n'y a aucun lien avec celles de Nyon.»



Le comité du théâtre. DR

Au menu des huit jours qui composent le festival, un programme varié et riche, à l'image de ce qu'on l'habitude de proposer les Trois P'tits Tours. Les productions «Revers» et «Lady in Red» ouvriront le bal vendredi 28 et samedi 29 février. La première est une représentation de danse-théâtre entre fiction et récit d'un avocat danseur qui arrête de plaider, la seconde est un concert étrange qui a pour but de recréer l'univers de «Twin Peaks», la célèbre série de David Lynch. «Il y aura aussi de la musique le 1^{er} mars avec le Soukulestic Power Orchestra, un orchestre de 9 ukulélés, explique Coralie Gil. Ils revisiteront des airs connus et moins connus pour un concert original.»

Une soirée plus poétique sera présentée les jeudi 5 et vendredi 6 mars avec «Be my Marguerite», qui mêle des interviews de Marguerite Duras et des propos plus actuels pour présenter une création originale alliant jeu, danse, dessin, vidéo et musique electro. Du 12 au 14 mars, les dernières productions seront de la danse et de la création sonore avec «Face» et «Déambulations immobiles». Au moment de débiter cette première édition des Hivernales, le comité se montre serein et impatient. «On se réjouit d'avoir le retour du public, confirme Grégory Vagnières. Si tout se déroule bien, on pourra envisager une seconde édition.» S.R.

Morges

La population informée sur le nouveau quartier

Le Casino affichait complet mercredi soir pour la séance d'information publique relative au Quartier des Halles. La Municipalité et les CFF ont présenté les bâtiments et équipements qui entreront progressivement en fonction ces prochains mois. Et pour certains, c'est une question de jours. Le parking souterrain P+R ouvrira ainsi ses portes le 2 mars, alors que les premiers locataires sont attendus deux semaines plus tard. J.L.

Nyon

Une couverture pour la piscine de Colovray

Des bâches isolantes couvriront l'eau de la piscine de Colovray pour la garder au chaud pendant la nuit. Le Conseil communal a accepté sans enthousiasme un crédit de 687 000 francs pour cela. Cet achat promet de couper en deux la consommation d'énergie ainsi que la facture pour le maintien à 23-24° des 3,332 millions de litres d'eau des bassins. Il offrira aussi un peu de repos à la vieille chaudière datant de 1970. R.E.

Cure de jouvence à 8,6 millions pour la grande salle

Épalinges

Les conseillers communaux ont accepté le projet d'assainissement et de transformations du bâtiment datant de 1968

Elle a passé la rampe, mais non sans quelques réticences. Mardi soir, les élus d'Épalinges ont ac-

cepté à la majorité la seconde mouture sur les transformations et l'assainissement énergétique de la grande salle que leur proposait la Municipalité («24 heures» du 2 février 2020). Une cure de jouvence à 8,61 millions de francs préférée à une démolition et à une reconstruction qui aurait coûté 10 millions de plus. Le préavis, présenté une pre-

mière fois en juin 2019 mais retiré, avait été retoqué de 650 000 francs à la demande du groupe de réflexion Croix-Blanche. Mardi soir, les conseillers ont toutefois renoncé à faire l'économie de sanitaires et de douches pour les pompiers. Cela n'a pas empêché des élus de tirer à boulets rouges sur un projet qualifié de «mal foutu». «Les besoins des pompiers ont été pris en compte sur le tard. Je suis déçu. C'est très cher, mais je n'appellerai pas à son rejet pour ne pas faire exploser les frais d'honoraires. Et que penser de la modularité du projet tel que nous l'assure la Municipalité? C'est de la poudre de perlimpinpin pour nous endormir», a ainsi estimé Félix Schmidt (PLR). Partagés, les élus ont finalement accepté le préavis par 40 voix pour, 4 voix contre et 22 abstentions.

Construit en 1968, le bâtiment qui abrite la salle et l'auberge est vétuste et ses installations en fin de vie partielle ou totale. À la fin des travaux, qui devraient durer jusqu'en mai 2022, la grande salle s'habillera de plaques d'aluminium poli, tandis que les logements recevront un crépi périphérique. Pour ce qui est de l'auberge communale, le pavillon sera supprimé et remplacé par un agrandissement.

Quant aux travaux à réaliser sur la technique afin de mettre les installations aux normes énergétiques et environnementales, ils seront conséquents. Il s'agira de remplacer la chaudière, les monoblocs de ventilation, les tableaux de commande, la distribution d'eau froide et d'eau chaude, et de prévoir une nouvelle installation de désenfumage de la salle et de la scène.

Laurent Antonoff

PUBLICITÉ

Dr Nurullah ASLAN

Spécialiste en Gastroentérologie et Hépatologie
Ancien chef de clinique au CHUV

a le plaisir de vous annoncer son installation
à partir du 1^{er} mars 2020 au

Cabinet de Gastroentérologie Bel-Air
Rue de Genève 12, 1003 Lausanne
Tél.: 021 310 13 80 - Fax: 021 312 40 69

PUBLICITÉ

24 heures

Partenaire média

GRANGEDORIGNY.CH

DU 12 AU 15 MARS 2020

LES VEILLEUSES

De Anne-Frédérique Rochat
Mise en scène Olivier Périat

Unil
UNIL | Université de Lausanne